



Travailler avec son mari alors que je suis déjà employée

Par **JADELQ**, le **02/04/2008** à **09:27**

Bonjour

Je suis actuellement en congé maternité et cela jusqu'à fin mai 2008, je travaille dans une banque.

Ma question est la suivante : je ne souhaite pas reprendre pour l'instant mon activité, de plus, j'aimerais travailler pour le compte de mon ami dans quelques temps car il va se développer.

J'envisageais de prendre un congé parental mais il s'agit de mon 1er enfant, je risque de ne plus rien toucher, j'ai aussi pensé à la démission, mais l'activité de mon ami va vraiment se développer qu'à partir de 2009, que puis-je faire ?